

**Sujet :** [INTERNET] Projet de parc éolien des Griottes

**De :** >

**Date :** 16/10/2022 à 11:13

**Pour :** ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

A l'attention de Mr Patrick ROGER, Commissaire Enquêteur

Bonjour Mr le Commissaire enquêteur,

Nous sommes CONTRE le projet éolien sur notre commune de Champguyon et surtout sur l'encerclement programmé de notre village(24 éoliennes). Les éoliennes installées près des habitations sont nocives pour la santé. Champguyon est situé en zone d'exclusion et pourtant un projet éolien est décidé??!! Notre secteur est déjà fortement impacté par les éoliennes.

Etant ancienne conseillère municipale de Champguyon, je ne suis pas d'accord avec la façon dont la société Intervent impose ce projet. Le conseil municipal a donné un avis favorable au projet éolien en 2013. Puis aucune information et c'est seulement en 2017 que le projet resurgit. Les conseillers avaient changé mais la société Intervent n'a pas pris en compte les avis du nouveau conseil dont je faisais nouvellement partie. Les réunions avec les conseillers n'ont pas été de remettre en cause le projet éolien mais bien de permettre qu'il se déroule le mieux possible pour la société privée Intervent. Pour exemple la délibération du 12/12/2018 a été prise par seulement 6 conseillers sur 11(avec 1 voix pour et 5 abstentions), 2 absents dont le maire et 3 autres sortis car conflit d'intérêt. L'avis des conseillers, ni même celui des habitants, n'a pas d'importance, trop d'argent en jeu pour cette société privée Intervent.

Ce projet divise les habitants de la commune et créé un climat malveillant.

C            G  
E        G